

UPEC 2018 – 2019

Organisation et management des activités sportives L1

Jérôme FRIGOUT
 Responsable Organisation du Sport en France Licence 1^{ère} année STAPS
 Université Paris Est Créteil
Jerome.frigout@hotmail.fr

Planning des interventions		
Jour	Thème	Objectif
Cours 1	Présentation du projet de travail annuel. Une brève histoire du sport...	Connaître l'environnement, évoluer avec. Pourquoi faire ? Le cas de la lutte et de la boxe.
Cours 2	L'association	Quel modèle de gestion
Cours 3	Encadrement et sécurité des pratiques sportives	Licence, assurance, accident et responsabilité : le tout sécuritaire est-il possible ?
Cours 4	La (les !) société(s)	Compatibilité avec le mouvement associatif ?
Cours 5	Les fédérations	Développement sportif et verrouillage par le monopole. Fragilisation annoncée. Quid des CTS ?
Cours 6	L'état, les lois (82 – 84 – Buffet – Lamour – code du sport et... Fourneyron ?), les collectivités, Loi NOTRe, l'Agence Nationale pour le Sport.	Partenaire. Jusqu'où ? Entre accompagnement, formation, développement et limites budgétaires. La mort (?) annoncée du CNDS. Pour avoir des médailles d'or Olympiques, quelle masse, quels budgets ?
Cours 7	Subvention Mécénat Sponsoring PLF 2018 et 2019	Taxe pro... RGPP... Loi NOTRe. « mutualité de la dette, règle d'or » : la réalité Française. Privatisation de la FDJ. JO 2024.
Cours 8	Le haut niveau : du PES au PPF. Le sport professionnel	Fantasme et réalité Paillettes et reconversion
Cours 9	La Convention Collective Nationale du Sport : sport amateur / sport pro	Récente Fragile Utile
Cours 10	Les instances de concertation et internationales	Vaste panorama. Complexité, interrelations, interdépendances.
Partiel	Partiel	Savoir se repérer dans l'environnement. Avoir des automatismes. Savoir répondre vite et avec efficacité sur le « où chercher quoi ».

Connaître et comprendre un fait du passé, m'aide dans ma gestion du présent et la construction de mon avenir.

En filigrane des cours seront abordés les descriptifs et moyens d'accès à un certain nombre de métiers du management sportif.

Contrôle continu (50 %)

Contrôle terminal (50 %) : écrit 2 h.

Contrôle régime dérogatoire : écrit 2 h (100 %)

Contrôle pour la session de rattrapage : écrit 2 h (100 %)

Bibliographie :

Revue Jurisport – Dalloz - <https://www.dalloz-revues.fr/revues/Jurisport-50.htm>

Revue Association Mode d'Emploi - <https://www.associationmodeemploi.fr/magazine/>

Revue Sport et Vie - <https://www.sport-et-vie.com/>

PLF – Projet de Loi de Finances – Ministère des Sports - <http://www.sports.gouv.fr/>